



E D G E P O I N T

**Portefeuille canadien de fonds de revenu et
de croissance EdgePoint**

États financiers

Exercice clos le 31 décembre 2023

RESPONSABILITÉ DE LA DIRECTION À L'ÉGARD DE LA PRÉSENTATION DE L'INFORMATION FINANCIÈRE

Les états financiers ci-joints ont été préparés par le gestionnaire, Gestion de patrimoine EdgePoint inc., au nom de Portefeuille canadien de fonds de revenu et de croissance EdgePoint (le « Fonds »). La direction est responsable de l'information et des déclarations contenues dans ces états financiers.

La direction a maintenu des processus appropriés pour fournir l'assurance que l'information financière produite est pertinente et fiable. Les états financiers ont été établis selon les normes IFRS de comptabilité et comportent des montants fondés sur des estimations et des hypothèses. Les informations significatives sur les méthodes comptables que la direction a jugées appropriées pour le Fonds sont décrites à la note 3 afférente aux états financiers.

KPMG s.r.l./s.e.n.c.r.l., auditeur externe du Fonds, ont audité les présents états financiers selon les normes d'audit généralement reconnues du Canada afin de leur permettre d'exprimer une opinion sur les états financiers à l'intention des porteurs de parts. Leur rapport de l'auditeur figure dans le présent document.

Il incombe au conseil d'administration d'examiner et d'approuver les états financiers du Fonds, de surveiller la façon dont la direction s'acquitte de ses responsabilités quant à la présentation de l'information financière et de nommer l'auditeur indépendant. Le conseil d'administration se compose de membres de la haute direction du gestionnaire. Pour toutes les séries de parts du Fonds, les états financiers ont été examinés et approuvés par le conseil d'administration.



Patrick Farmer
Chef de la direction et administrateur
Le 19 mars 2024



Norman Tang
Chef des finances
Le 19 mars 2024

Rapport de l'auditeur indépendant

Aux porteurs de parts du Portefeuille canadien de fonds de revenu et de croissance EdgePoint

Opinion

Nous avons effectué l'audit des états financiers de Portefeuille canadien de fonds de revenu et de croissance EdgePoint (l'« entité »), qui comprennent :

- les états de la situation financière au 31 décembre 2023 et au 31 décembre 2022;
- les états du résultat global pour les exercices clos à ces dates;
- les états de l'évolution de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables pour les exercices clos à ces dates;
- les tableaux des flux de trésorerie pour les exercices clos à ces dates;
- ainsi que les notes annexes, y compris le résumé des informations significatives sur les méthodes comptables;

(ci-après, les « états financiers »).

À notre avis, les états financiers ci-joints donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de l'entité au 31 décembre 2023 et au 31 décembre 2022, ainsi que de sa performance financière et de ses flux de trésorerie pour les exercices clos à ces dates, conformément aux normes IFRS de comptabilité.

Fondement de l'opinion

Nous avons effectué notre audit conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « **Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers** » de notre rapport de l'auditeur.

Nous sommes indépendants de l'entité conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à notre audit des états financiers au Canada et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles.

Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

Autres informations

La responsabilité des autres informations incombe à la direction. Les autres informations se composent :

- des informations contenues dans le rapport de la direction sur le rendement du Fonds déposé auprès des commissions des valeurs mobilières canadiennes compétentes.
-

Notre opinion sur les états financiers ne s'étend pas à ces autres informations et nous n'exprimons et n'exprimerons aucune forme d'assurance que ce soit sur ces informations.

En ce qui concerne notre audit des états financiers, notre responsabilité consiste à lire les autres informations désignées ci-dessus et, ce faisant, à apprécier s'il existe une incohérence significative entre celles-ci et les états financiers ou la connaissance que nous avons acquise au cours de l'audit, et à demeurer attentifs aux éléments indiquant que les autres informations semblent comporter une anomalie significative.

Nous avons obtenu les informations contenues dans le rapport de la direction sur le rendement du Fonds déposé auprès des commissions des valeurs mobilières canadiennes compétentes à la date du présent rapport de l'auditeur. Si, à la lumière des travaux que nous avons effectués à l'égard de ces autres informations, nous concluons à la présence d'une anomalie significative dans ces autres informations, nous sommes tenus de signaler ce fait dans le rapport de l'auditeur.

Nous n'avons rien à signaler à cet égard.

Responsabilités de la direction et des responsables de la gouvernance à l'égard des états financiers

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états financiers conformément aux normes IFRS de comptabilité, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états financiers, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité de l'entité à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider l'entité ou de cesser son activité ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière de l'entité.

Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion.

L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister.

Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit.

En outre :

- nous identifions et évaluons les risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne;

- nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de l'entité;
 - nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière;
-

-
- nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité de l'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de l'entité à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport de l'auditeur sur les informations fournies dans les états financiers au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport de l'auditeur. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener l'entité à cesser son exploitation;
 - nous évaluons la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des états financiers, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécions si les états financiers représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle;
 - nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.

KPMG A. R. L. / S. E. N. C. R. L.

Comptables professionnels agréés, experts-comptables autorisés

Toronto, Canada

Le 19 mars 2024

Portefeuille canadien de fonds de revenu et de croissance EdgePoint

États de la situation financière

(en milliers, sauf les montants par part et le nombre de parts)

Au 31 décembre 2023 et au 31 décembre 2022

	2023	2022
Actifs		
Placements à la juste valeur* (note 7)	2 097 168 \$	1 878 668 \$
Trésorerie et équivalents de trésorerie	378 159	98 248
Contrats de change à terme à la juste valeur (note 9)	10 136	940
Intérêts et autres débiteurs	6 666	6 033
Dividendes à recevoir	5 367	3 333
Montants à recevoir pour les parts souscrites	2 852	1 753
Montants à recevoir pour les titres vendus	14	9 437
Total des actifs	2 500 362 \$	1 998 412 \$

Passifs, excluant l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables

Montants à payer pour les parts rachetées	859 \$	1 302 \$
Montants à payer pour les titres achetés	44	75
Contrats de change à terme à la juste valeur (note 9)	–	916
Total des passifs	903 \$	2 293 \$
Actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables	2 499 459 \$	1 996 119 \$

Actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables

Série A	868 695 \$	710 095 \$
Série A(N)	457 735	383 841
Série AT4	1 871	870
Série A(N)T4	1 212	786
Série F	679 066	526 007
Série F(N)	429 715	323 534
Série FT4	4 567	1 728
Série F(N)T4	4 391	2 137
Série I	52 207	47 121

Nombre de parts en circulation

Série A	31 869 156	28 441 882
Série A(N)	16 815 702	15 396 614
Série AT4	76 157	37 357
Série A(N)T4	49 236	33 705
Série F	24 957 228	21 108 434
Série F(N)	15 694 387	12 902 141
Série FT4	184 354	73 583
Série F(N)T4	177 602	91 231
Série I	1 881 005	1 854 198

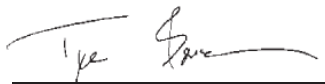
Actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables, par part

Série A	27,26 \$	24,97 \$
Série A(N)	27,22	24,93
Série AT4	24,57	23,29
Série A(N)T4	24,61	23,32
Série F	27,21	24,92
Série F(N)	27,38	25,08
Série FT4	24,77	23,48
Série F(N)T4	24,72	23,43
Série I	27,76	25,41

*Le coût des placements est reflété dans le tableau du portefeuille de placements.

Les notes ci-jointes font partie intégrante des présents états financiers annuels.

AU NOM DU CONSEIL D'ADMINISTRATION :



Tye Bousada, administrateur



Geoff MacDonald, administrateur

**Portefeuille canadien de fonds de
revenu et de croissance EdgePoint**

*États du résultat global
(en milliers, sauf les montants par part)
Exercices clos les 31 décembre 2023 et 2022*

	2023	2022
Produits		
Intérêts aux fins des distributions	39 831 \$	24 977 \$
Dividendes	33 884	24 820
Produits tirés du prêt de titres (note 12)	4	-
Profit (perte) de change sur la trésorerie et les autres actifs nets	(504)	1 911
Autres variations nettes de la juste valeur d'actifs financiers et de passifs financiers à la juste valeur par le biais du résultat net		
Profit net réalisé (perte nette réalisée) sur les placements	111 604	91 142
Profit net réalisé (perte nette réalisée) sur les contrats de change à terme	(4 696)	(13 310)
Variation du profit latent (de la perte latente) sur les placements et les dérivés	144 793	(57 360)
Total des produits	324 916 \$	72 180 \$
Charges		
Frais de gestion (note 4)	27 463 \$	23 686 \$
Taxe sur les produits et services / taxe de vente harmonisée	2 981	2 558
Frais d'administration et frais d'agent des transferts (note 4)	924	770
Coûts d'opérations	945	738
Retenue d'impôts étrangers	358	752
Droits de garde	67	64
Frais de comptabilité	50	57
Communications aux porteurs de parts	39	42
Droits de dépôt	40	41
Honoraires d'audit	25	17
Frais juridiques	11	9
Honoraires du comité d'examen indépendant	8	8
Total des charges	32 911 \$	28 742 \$
Remises sur frais de gestion (note 4)	(239)	(201)
Charges nettes	32 672 \$	28 541 \$
Augmentation (diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables	292 244 \$	43 639 \$
Augmentation (diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables		
Série A	98 128 \$	11 379 \$
Série A(N)	53 162	6 382
Série AT4	148	24
Série A(N)T4	125	38
Série F	81 330	14 884
Série F(N)	51 360	9 049
Série FT4	428	73
Série F(N)T4	422	124
Série I	7 141	1 686
Augmentation (diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables, par part		
Série A	3,31 \$	0,40 \$
Série A(N)	3,34	0,41
Série AT4	3,09	1,28
Série A(N)T4	3,07	1,76
Série F	3,61	0,74
Série F(N)	3,63	0,73
Série FT4	3,18	2,33
Série F(N)T4	3,29	2,25
Série I	3,88	0,91

Les notes ci-jointes font partie intégrante des présents états financiers annuels.

Portefeuille canadien de fonds de revenu et de croissance EdgePoint

États de l'évolution de l'actif net attribuable
aux porteurs de parts rachetables
(en milliers, sauf le nombre de parts)
Exercices clos les 31 décembre 2023 et 2022

	Série A		Série A(N)		Série AT4	
	2023	2022	2023	2022	2023	2022
Actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables à l'ouverture de l'exercice	710 095 \$	697 055 \$	383 841 \$	394 946 \$	870 \$	250 \$
Augmentation (diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables	98 128	11 379	53 162	6 382	148	24
Opérations sur les parts rachetables						
Produit de l'émission de parts rachetables	177 310	147 653	79 260	68 649	1 331	607
Réinvestissement de distributions aux porteurs de parts rachetables	29 742	13 722	16 782	8 212	24	23
Rachat de parts rachetables	(115 226)	(145 217)	(58 117)	(85 920)	(401)	(1)
Distributions aux porteurs de parts rachetables						
Revenu net de placement	(9 374)	(3 787)	(5 620)	(2 652)	(16)	(5)
Gains en capital	(21 980)	(10 710)	(11 573)	(5 776)	(48)	(12)
Remboursement de capital	–	–	–	–	(37)	(16)
Augmentation (diminution) nette de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables	158 600	13 040	73 894	(11 105)	1 001	620
Actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables à la clôture de l'exercice	868 695 \$	710 095 \$	457 735 \$	383 841 \$	1 871 \$	870 \$
Parts rachetables émises et en circulation						
Solde à l'ouverture de l'exercice	28 441 882	27 797 788	15 396 614	15 774 037	37 357	10 275
Parts rachetables émises contre trésorerie, compte tenu des distributions réinvesties	7 772 604	6 516 044	3 615 702	3 109 208	55 256	27 117
Rachat de parts rachetables	(4 345 330)	(5 871 950)	(2 196 614)	(3 486 631)	(16 456)	(35)
Solde à la clôture de l'exercice	31 869 156	28 441 882	16 815 702	15 396 614	76 157	37 357

	Série A(N)T4		Série F		Série F(N)	
	2023	2022	2023	2022	2023	2022
Actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables à l'ouverture de l'exercice	786 \$	204 \$	526 007 \$	471 765 \$	323 534 \$	292 284 \$
Augmentation (diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables	125	38	81 330	14 884	51 360	9 049
Opérations sur les parts rachetables						
Produit de l'émission de parts rachetables	606	647	159 573	128 196	98 378	75 818
Réinvestissement de distributions aux porteurs de parts rachetables	36	24	25 083	13 432	16 617	8 651
Rachat de parts rachetables	(264)	(93)	(81 778)	(85 852)	(40 183)	(51 909)
Distributions aux porteurs de parts rachetables						
Revenu net de placement	(13)	(4)	(13 961)	(8 459)	(9 120)	(5 476)
Gains en capital	(31)	(12)	(17 188)	(7 959)	(10 871)	(4 883)
Remboursement de capital	(33)	(18)	–	–	–	–
Augmentation (diminution) nette de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables	426	582	153 059	54 242	106 181	31 250
Actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables à la clôture de l'exercice	1 212 \$	786 \$	679 066 \$	526 007 \$	429 715 \$	323 534 \$
Parts rachetables émises et en circulation						
Solde à l'ouverture de l'exercice	33 705	8 398	21 108 434	18 843 500	12 902 141	11 601 844
Parts rachetables émises contre trésorerie, compte tenu des distributions réinvesties	26 398	29 331	6 933 736	5 748 895	4 299 584	3 404 190
Rachat de parts rachetables	(10 867)	(4 024)	(3 084 942)	(3 483 961)	(1 507 338)	(2 103 893)
Solde à la clôture de l'exercice	49 236	33 705	24 957 228	21 108 434	15 694 387	12 902 141

Les notes ci-jointes font partie intégrante des présents états financiers annuels.

Portefeuille canadien de fonds de revenu et de croissance EdgePoint

États de l'évolution de l'actif net attribuable
aux porteurs de parts rachetables (suite)
(en milliers, sauf le nombre de parts)
Exercices clos les 31 décembre 2023 et 2022

	Série FT4		Série F(N)T4		Série I	
	2023	2022	2023	2022	2023	2022
Actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables à l'ouverture de l'exercice	1 728 \$	204 \$	2 137 \$	204 \$	47 121 \$	47 509 \$
Augmentation (diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables	428	73	422	124	7 141	1 686
Opérations sur les parts rachetables						
Produit de l'émission de parts rachetables	3 714	1 536	2 780	1 943	4 097	6 418
Réinvestissement de distributions aux porteurs de parts rachetables	33	14	82	25	2 278	1 452
Rachat de parts rachetables	(1 026)	(32)	(738)	(51)	(5 533)	(8 057)
Distributions aux porteurs de parts rachetables						
Revenu net de placement	(86)	(17)	(80)	(27)	(1 566)	(1 173)
Gains en capital	(116)	(26)	(108)	(33)	(1 331)	(714)
Remboursement de capital	(108)	(24)	(104)	(48)	–	–
Augmentation (diminution) nette de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables	2 839	1 524	2 254	1 933	5 086	(388)
Actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables à la clôture de l'exercice	4 567 \$	1 728 \$	4 391 \$	2 137 \$	52 207 \$	47 121 \$
Parts rachetables émises et en circulation						
Solde à l'ouverture de l'exercice	73 583	8 408	91 231	8 409	1 854 198	1 860 831
Parts rachetables émises contre trésorerie, compte tenu des distributions réinvesties	152 485	66 587	116 554	85 051	231 142	318 428
Rachat de parts rachetables	(41 714)	(1 412)	(30 183)	(2 229)	(204 335)	(325 061)
Solde à la clôture de l'exercice	184 354	73 583	177 602	91 231	1 881 005	1 854 198

	Total	
	2023	2022
Actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables à l'ouverture de l'exercice	1 996 119 \$	1 904 421 \$
Augmentation (diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables	292 244	43 639
Opérations sur les parts rachetables		
Produit de l'émission de parts rachetables	527 049	431 467
Réinvestissement de distributions aux porteurs de parts rachetables	90 677	45 555
Rachat de parts rachetables	(303 266)	(377 132)
Distributions aux porteurs de parts rachetables		
Revenu net de placement	(39 836)	(21 600)
Gains en capital	(63 246)	(30 125)
Remboursement de capital	(282)	(106)
Augmentation (diminution) nette de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables	503 340	91 698
Actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables à la clôture de l'exercice	2 499 459 \$	1 996 119 \$

Les notes ci-jointes font partie intégrante des présents états financiers annuels.

**Portefeuille canadien de fonds de
revenu et de croissance EdgePoint**

*Tableaux des flux de trésorerie
(en milliers)
Exercices clos les 31 décembre 2023 et 2022*

	2023	2022
Flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation		
Augmentation (diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables	292 244 \$	43 639 \$
Ajustements liés à ce qui suit :		
(Profit) perte de change sur la trésorerie et les autres actifs nets	504	(1 911)
(Profit net réalisé) perte nette réalisée sur les placements et les dérivés	(111 604)	(91 142)
(Profit net réalisé) perte nette réalisée sur les contrats de change à terme	4 696	13 310
Variation (du profit latent) de la perte latente sur les placements et les dérivés	(144 793)	57 360
(Augmentation) diminution des intérêts et autres débiteurs	(633)	(1 939)
(Augmentation) diminution des dividendes à recevoir	(2 034)	(753)
Achats de placements	(536 658)	(674 729)
Produit de la vente de placements	573 836	545 331
Produit du (montant affecté au) règlement de contrats de change à terme	(4 696)	(13 310)
Entrées (sorties) nettes de trésorerie liées aux activités d'exploitation	70 862 \$	(124 144) \$
Flux de trésorerie liés aux activités de financement		
Distributions aux porteurs de parts rachetables, déduction faite des distributions réinvesties	(12 688) \$	(6 276) \$
Produit de l'émission de parts rachetables	525 950	431 012
Montant versé au rachat de parts rachetables	(303 709)	(377 735)
Entrées (sorties) nettes de trésorerie liées aux activités de financement	209 553 \$	47 001 \$
Augmentation (diminution) nette de la trésorerie et des équivalents de trésorerie	280 415 \$	(77 143) \$
Profit (perte) de change sur la trésorerie et les autres actifs nets	(504)	1 911
Trésorerie et équivalents de trésorerie à l'ouverture de l'exercice	98 248	173 480
Trésorerie et équivalents de trésorerie à la clôture de l'exercice	378 159 \$	98 248 \$
La trésorerie et les équivalents de trésorerie comprennent ce qui suit :		
Fonds en banque	257 291 \$	95 154 \$
Placements à court terme	120 868	3 094
	378 159 \$	98 248 \$
Intérêts reçus, déduction faite des retenues d'impôt à la source	39 198 \$	23 031 \$
Dividendes reçus, déduction faite des retenues d'impôt à la source	31 492 \$	23 321 \$

Les notes ci-jointes font partie intégrante des présents états financiers annuels.

Portefeuille canadien de fonds de revenu et de croissance EdgePoint

Tableau du portefeuille de placements
(en milliers, sauf les nombres d'actions ou de parts)
Au 31 décembre 2023

Nombre d'actions ou de parts	Titre	Coût moyen	Juste valeur	Pourcentage de l'actif net
Titres de participation				
Produits de consommation discrétionnaire				
847 369	Restaurant Brands International Inc.	52 669 \$	87 728 \$	3,51 %
1 525 977	AutoCanada Inc.	22 858	34 945	1,40 %
430 664	Gildan Activewear Inc.	14 573	18 872	0,76 %
512 463	Mattel Inc.	11 737	12 820	0,51 %
64 418	Ross Stores Inc.	6 957	11 813	0,47 %
167 993	Linamar Corporation	9 465	10 755	0,43 %
150 000	Gentex Corporation	5 687	6 491	0,26 %
		123 946	183 424	7,34 %
Produits de consommation de base				
139 117	Dollar Tree Inc.	23 204	26 185	1,05 %
514 661	British American Tobacco PLC	22 940	19 954	0,80 %
		46 144	46 139	1,85 %
Énergie				
2 344 866	PrairieSky Royalty Limited	52 950	54 401	2,18 %
15 063 056	CES Energy Solutions Corporation	64 448	51 968	2,08 %
3 347 239	Computer Modelling Group Limited	24 613	33 908	1,36 %
534 883	Tourmaline Oil Corporation	20 638	31 874	1,28 %
3 529 254	Advantage Energy Limited	13 246	30 105	1,20 %
1 979 054	Secure Energy Services Inc.	5 572	18 662	0,75 %
1 175 816	Total Energy Services Inc.	10 284	8 889	0,36 %
4 610 840	Pulse Seismic Inc.	12 335	8 576	0,34 %
135 844	PHI Group Inc.	1 504	3 150	0,13 %
105 821	PHI Group Inc., bons de souscription, 4 septembre 2044	1 297	2 734	0,11 %
520 224	Calfrac Well Services Limited	4 044	2 325	0,09 %
1 750 000	Star Valley Drilling Limited	1 750	1 312	0,05 %
260 431	National Energy Services Reunited Corporation, bons de souscription, 6 juin 2025	193	111	0,00 %
		212 874	248 015	9,93 %
Produits financiers				
504 225	Onex Corporation	30 925	46 656	1,87 %
855 515	Brookfield Corporation, catégorie A	33 318	45 471	1,82 %
687 881	Guardian Capital Group Limited, catégorie A	17 352	30 445	1,22 %
1 127 337	Fairfax India Holdings Corporation	18 325	23 077	0,92 %
510 708	Urbana Corporation, catégorie A	522	2 237	0,09 %
1 962 435	Dundee Corporation, catégorie A	3 599	1 805	0,07 %
31 841	Guardian Capital Group Limited	919	1 398	0,05 %
213 160	Urbana Corporation	213	1 010	0,04 %
128 150	Crown Capital Partners Inc.	1 072	717	0,03 %
		106 245	152 816	6,11 %
Services financiers				
44 379	Brookfield Asset Management Limited, catégorie A	1 915	2 362	0,09 %
		1 915	2 362	0,09 %
Produits industriels				
2 826 073	Gestion de parc de véhicules Element	23 524	60 930	2,44 %
535 315	RB Global Inc.	41 370	47 467	1,90 %
815 809	ATS Corporation	21 526	46 591	1,87 %
1 112 020	Badger Infrastructure Solutions Limited	35 856	45 270	1,81 %
207 646	Ceridian HCM Holding Inc.	17 925	18 467	0,74 %
559 486	CAE Inc.	15 549	16 001	0,64 %
115 714	Alfa Laval AB	4 393	6 132	0,25 %
		160 143	240 858	9,65 %
Technologies de l'information				
22 351	Constellation Software Inc.	18 998	73 429	2,94 %
474 785	Topicus.com Inc.	35 632	42 370	1,69 %
386 896	Tucows Inc.	30 349	13 863	0,55 %
2 943 138	BlackBerry Limited	16 206	13 805	0,55 %
54 559	TE Connectivity Limited	8 607	10 157	0,41 %
585 257	Dye & Durham Limited	6 556	8 404	0,33 %
40 762	Qualcomm Inc.	6 303	7 812	0,31 %
67 061	Lumine Group Inc.	1 097	2 005	0,08 %
511 283	Optiva Inc.	23 030	1 687	0,07 %
22 351	Constellation Software Inc., bons de souscription, 22 août 2028	155	—	— %
		146 933	173 532	6,93 %

Portefeuille canadien de fonds de revenu et de croissance EdgePoint

Tableau du portefeuille de placements (suite)
(en milliers, sauf les nombres d'actions ou de parts)
Au 31 décembre 2023

Nombre d'actions ou de parts	Titre	Coût moyen	Juste valeur	Pourcentage de l'actif net
Assurances				
104 573	Fairfax Financial Holdings Limited	58 455	127 842	5,12 %
250 857	Vienna Insurance Group AG Wiener Versicherung Gruppe	7 112	9 724	0,39 %
272 965	Sagicor Financial Company Limited, bons de souscription, 5 décembre 2024	138	1	0,00 %
		65 705	137 567	5,51 %
Matières				
5 702 175	Redevances aurifères Osisko Limitée	78 489	107 828	4,31 %
1 198 817	Altius Minerals Corporation	14 681	22 106	0,89 %
2 209 258	Hudbay Minerals Inc.	13 465	16 106	0,64 %
109 623	Franco-Nevada Corporation	17 025	16 089	0,64 %
488 505	Barrick Gold Corporation	12 389	11 695	0,47 %
83 958	DSM-Firmenich AG	11 627	11 299	0,45 %
77 712	Berry Global Group Inc.	5 052	6 939	0,28 %
3 636 363	Solitario Zinc Corporation	2 720	2 699	0,11 %
513 761	G Mining Ventures Corporation	550	724	0,03 %
327 450	DRI Healthcare Trust, bons de souscription, 31 janvier 2028	–	430	0,01 %
		155 998	195 915	7,83 %
Immobilier				
1 189 756	DREAM Unlimited Corporation, catégorie A	20 779	26 948	1,08 %
3 997 972	Artis Real Estate Investment Trust	29 673	26 507	1,06 %
152 464	Mainstreet Equity Corporation	5 364	22 263	0,89 %
255 751	Boardwalk Real Estate Investment Trust	6 359	18 245	0,73 %
209 790	Dream Industrial Real Estate Investment Trust	3 515	1 886	0,07 %
		65 690	95 849	3,83 %
Services publics				
3 938 569	Algonquin Power & Utilities Corporation	38 225	32 927	1,32 %
1 768 096	TransAlta Corporation	22 237	19 484	0,78 %
		60 462	52 411	2,10 %
Actions privilégiées				
59 260	BCE Inc., actions privilégiées, série Y	912	1 078	0,05 %
59 000	BCE Inc., taux variable, actions privilégiées, série AJ	908	1 075	0,04 %
3 300	Intact Corporation Financière, actions privilégiées, série 7	62	71	0,00 %
		1 882	2 224	0,09 %
Total des titres de participation		1 147 937 \$	1 531 112 \$	61,26 %

Valeur nominale (en \$)

Titres à revenu fixe

Obligations de sociétés

15 695	Constellation Software Inc., taux variable, série 1, remboursable, 13,300 %, 31 mars 2040	18 214	20 286	0,81 %
19 500	Apple Inc., remboursable, 2,513 %, 19 août 2024	19 642	19 194	0,77 %
16 478	Thomson Reuters Corporation, remboursable, 2,239 %, 14 mai 2025	16 996	15 930	0,64 %
15 260	PepsiCo Inc., remboursable, 2,150 %, 6 mai 2024	15 566	15 108	0,60 %
13 715	Artis Real Estate Investment Trust, série E, 5,600 %, 29 avril 2025	13 642	13 359	0,53 %
11 000	Fairfax India Holdings Corporation, remboursable, 5,000 %, 26 février 2028	13 763	13 191	0,53 %
12 395	The Walt Disney Company, 2,758 %, 7 octobre 2024	12 522	12 167	0,49 %
11 500	Shawcor Limited, remboursable, 9,000 %, 10 décembre 2026	11 495	12 017	0,48 %
7 500	Adams Homes Inc., 9,250 %, 15 octobre 2028	10 113	10 091	0,40 %
9 400	Original Wempi Inc., série B1, 7,791 %, 4 octobre 2027	9 400	9 940	0,40 %
6 733	Cooper-Standard Automotive Inc., remboursable, 13,500 %, 31 mars 2027	8 634	9 661	0,39 %
7 085	Optiva Inc., débetures garanties de type « Toggle » réglées en nature, remboursable, 9,750 %, 20 juillet 2025	9 524	9 576	0,39 %
9 244	Fiducie de placement immobilier Propriétés de Choix, série P, remboursable, 2,848 %, 21 mai 2027	9 724	8 738	0,35 %
8 800	Enbridge Inc., remboursable, 2,440 %, 2 juin 2025	9 088	8 515	0,34 %
8 578	McDonald's Corporation, remboursable, 3,125 %, 4 mars 2025	8 647	8 416	0,34 %
8 439	Groupe SNC-Lavalin Inc., série 6, remboursable, 3,800 %, 19 août 2024	8 389	8 327	0,33 %
7 940	Les Compagnies Loblaw Limitée, remboursable, 3,918 %, 10 juin 2024	8 649	7 892	0,32 %
5 800	Gestion de parc de véhicules Element, 6,271 %, 26 juin 2026	7 682	7 835	0,31 %
6 158	BAT Capital Corporation, remboursable, 3,557 %, 15 août 2027	7 444	7 797	0,31 %
8 150	La Compagnie de chemin de fer du Canadien Pacifique, remboursable, 2,540 %, 28 février 2028	8 149	7 640	0,31 %
5 564	First Eagle Holdings Inc., emprunt à terme, 2 février 2027	7 388	7 365	0,29 %
8 218	NFI Group Inc., convertible, 5,000 %, 15 janvier 2027	7 597	7 224	0,29 %
5 905	Cinemark USA Inc., remboursable, 5,250 %, 15 juillet 2028	6 669	7 180	0,29 %
6 657	Alimentation Couche-Tard Inc., série 5, remboursable, 3,600 %, 2 juin 2025	6 819	6 547	0,26 %

**Portefeuille canadien de fonds de
revenu et de croissance EdgePoint**

*Tableau du portefeuille de placements
(en milliers, sauf les nombres d'actions ou de parts) (suite)
Au 31 décembre 2023*

Nombre d'actions ou de parts	Titre	Coût moyen	Juste valeur	Pourcentage de l'actif net
6 500	Vesta Energy Corporation, remboursable, 11,000 %, 15 octobre 2025	6 230	6 419	0,26 %
	Realogy Group LLC/Co-Issuer Corporation, remboursable, 5,750 %, 15 janvier 2029			%
6 118		6 320	6 311	0,25
6 275	United Parcel Service Inc., remboursable, 2,125 %, 21 mai 2024	6 092	6 203	0,25 %
4 628	Calfrac Holdings Limited Partnership, remboursable, 10,875 %, 15 mars 2026	5 147	6 117	0,24 %
4 884	DRI Healthcare Trust, série A, 7,040 %, 8 février 2073	5 437	6 087	0,24 %
6 125	Bell Canada, remboursable, 3,350 %, 12 mars 2025	6 522	6 015	0,24 %
4 302	Compagnie de chemin de fer Canadien Pacifique, 1,350 %, 2 décembre 2024	5 603	5 493	0,22 %
5 000	Groupe TMX Limitée, remboursable, 2,997 %, 11 décembre 2024	4 884	4 905	0,20 %
3 525	DISH Network Corporation, remboursable, 11,750 %, 15 novembre 2027	4 649	4 894	0,20 %
4 893	Cooper-Standard Automotive Inc., remboursable, 5,625 %, 15 mai 2027	3 381	4 876	0,19 %
5 040	Sinclair Television Group Inc., remboursable, 4,125 %, 1 ^{er} décembre 2030	4 775	4 717	0,19 %
3 805	Interface Inc., remboursable, 5,500 %, 1 ^{er} décembre 2028	4 230	4 667	0,19 %
5 000	Tourmaline Oil Corporation, série 1, remboursable, 2,077 %, 25 janvier 2028	5 000	4 557	0,18 %
4 027	Mullen Group Limited, convertible, remboursable, 5,750 %, 30 novembre 2026	3 782	4 530	0,18 %
3 545	The Chemours Company, remboursable, 5,750 %, 15 novembre 2028	4 104	4 481	0,18 %
4 775	AutoCanada Inc., remboursable, 5,750 %, 7 février 2029	4 548	4 261	0,17 %
3 105	Carpenter Technology Corporation, remboursable, 7,625 %, 15 mars 2030	3 801	4 243	0,17 %
4 234	Canadian Natural Resources Limited, remboursable, 3,550 %, 3 juin 2024	4 172	4 203	0,17 %
3 250	Forward Air Corporation, emprunt à terme, 22 septembre 2030	4 207	4 095	0,16 %
3 100	Lindblad Expeditions LLC, remboursable, 6,750 %, 15 février 2027	3 733	4 091	0,16 %
4 000	Dollarama Inc., remboursable, 5,084 %, 27 octobre 2025	4 012	4 033	0,16 %
4 035	Intact Corporation Financière, remboursable, 3,770 %, 2 mars 2026	4 276	3 978	0,16 %
2 915	Frontier Communications Holdings LLC, remboursable, 8,750 %, 15 mai 2030	3 794	3 977	0,16 %
3 000	I-80 Gold Corporation, 8,000 %, 20 février 2027	4 061	3 975	0,16 %
4 000	Enbridge Inc., remboursable, 3,950 %, 19 novembre 2024	3 917	3 954	0,16 %
3 000	Gestion de parc de véhicules Element, remboursable, 1,600 %, 6 avril 2024	3 766	3 925	0,16 %
3 850	Cineplex Inc., remboursable, 7,500 %, 26 février 2026	3 850	3 880	0,16 %
3 913	Enbridge Inc., taux variable, série C, remboursable, 6,625 %, 12 avril 2078	4 035	3 860	0,15 %
3 900	Bell Canada, remboursable, 2,750 %, 29 janvier 2025	3 799	3 804	0,15 %
3 000	International Flavors & Fragrances Inc., remboursable, 1,230 %, 1 ^{er} octobre 2025	3 800	3 683	0,15 %
2 972	TKC Holdings Inc., remboursable, 6,875 %, 15 mai 2028	3 575	3 647	0,15 %
3 600	Location de Camions Penske Canada Inc., 5,440 %, 8 décembre 2025	3 600	3 633	0,15 %
3 500	Groupe SNC-Lavalin Inc., remboursable, 7,000 %, 12 juin 2026	3 500	3 599	0,14 %
3 700	Transcontinental Inc., 2,667 %, 3 février 2025	3 700	3 570	0,14 %
2 800	Centene Corporation, remboursable, 4,625 %, 15 décembre 2029	3 608	3 562	0,14 %
3 600	Reliance Limited Partnership, remboursable, 3,836 %, 15 mars 2025	3 788	3 538	0,14 %
3 000	Flowserve Corporation, remboursable, 3,500 %, 1 ^{er} octobre 2030	3 940	3 532	0,14 %
3 790	Stantec Inc., remboursable, 2,048 %, 8 octobre 2027	3 585	3 466	0,14 %
2 500	Diageo Capital PLC, 5,200 %, 24 octobre 2025	3 437	3 341	0,13 %
3 300	Gibson Energy Inc., remboursable, 5,800 %, 12 juillet 2026	3 299	3 312	0,13 %
3 278	Alimentation Couche-Tard Inc., remboursable, 3,056 %, 26 juillet 2024	3 269	3 238	0,13 %
2 375	Bath & Body Works Inc., 6,694 %, 15 janvier 2027	2 854	3 219	0,13 %
4 535	DISH Network Corporation, convertible, 3,375 %, 15 août 2026	4 405	3 215	0,13 %
3 450	Transcontinental Inc., remboursable, 2,280 %, 13 juillet 2026	3 446	3 215	0,13 %
2 500	Bristow Group Inc., remboursable, 6,875 %, 1 ^{er} mars 2028	3 176	3 184	0,13 %
	Depository Trust & Clearing Corporation, taux variable, série D, remboursable, perpétuel, 3,375 %			
3 000		3 635	3 111	0,12 %
3 086	Compagnie Crédit Ford du Canada 4,460 %, 13 novembre 2024	3 259	3 051	0,12 %
	Granite REIT Holdings Limited Partnership, série 4, remboursable, 3,062 %, 4 juin 2027			
3 216		3 188	3 046	0,12 %
2 300	Willis North America Inc., remboursable, 4,650 %, 15 juin 2027	2 999	3 019	0,12 %
2 244	Emerald Expositions Holding Inc., emprunt à terme, 7,250 %, 22 mai 2026	2 922	2 994	0,12 %
2 698	Farfetch US Holdings Inc., emprunt à terme, 27 septembre 2027	3 437	2 950	0,12 %
2 500	International Flavors & Fragrances Inc., remboursable, 1,832 %, 15 octobre 2027	3 167	2 908	0,12 %
	Vancouver Airport Fuel Facilities Corporation, série I, remboursable, 2,168 %, 23 juin 2025			
3 000		2 824	2 890	0,12 %
2 960	Sienna Senior Living Inc. série B, remboursable, 3,450 %, 27 février 2026	3 109	2 826	0,11 %
2 815	Intact Corporation Financière, 1,207 %, 21 mai 2024	2 807	2 774	0,11 %
	Chemtrade Logistics Income Fund, convertible, remboursable, 8,500 %, 30 septembre 2025			
2 196		2 404	2 667	0,11 %
	Fiducie de placement immobilier Propriétés de Choix, série D, remboursable, 4,293 %, 8 février 2024			
2 665		2 849	2 661	0,11 %
1 890	Tervita Corporation, remboursable, 11,000 %, 1 ^{er} décembre 2025	2 434	2 641	0,11 %
	Dream Summit Industrial Limited Partnership, série A, remboursable, 2,150 %, 17 septembre 2025			
2 735		2 517	2 610	0,10 %
	Fiducie de placement immobilier Propriétés de Choix, série F, remboursable, 4,055 %, 24 novembre 2025			
2 540		2 745	2 500	0,10 %

Portefeuille canadien de fonds de revenu et de croissance EdgePoint

Tableau du portefeuille de placements
(en milliers, sauf les nombres d'actions ou de parts) (suite)
Au 31 décembre 2023

Nombre d'actions ou de parts	Titre	Coût moyen	Juste valeur	Pourcentage de l'actif net
2 750	Intact Corporation Financière, taux variable, remboursable, 4,125 %, 31 mars 2081	2 750	2 441	0,10 %
1 810	Cushman & Wakefield US Borrower LLC, remboursable, 6,750 %, 15 mai 2028	2 188	2 389	0,10 %
2 500	Rogers Communications Inc., taux variable, remboursable, 5,000 %, 17 décembre 2081	2 500	2 384	0,10 %
1 985	Everarc Escrow Sarl, remboursable, 5,000 %, 30 octobre 2029	2 125	2 285	0,09 %
1 625	Central Parent Inc./CDK Global Inc., remboursable, 7,250 %, 15 juin 2029	2 090	2 202	0,09 %
2 160	Secure Energy Services Inc., remboursable, 7,250 %, 30 décembre 2026	2 163	2 180	0,09 %
2 205	Gibson Energy Inc., remboursable, 2,450 %, 14 juillet 2025	2 260	2 127	0,08 %
1 568	New Gold Inc., remboursable, 7,500 %, 15 juillet 2027	1 668	2 099	0,08 %
2 195	Dollarama Inc., remboursable, 1,871 %, 8 juillet 2026	2 187	2 068	0,08 %
2 250	Dollarama Inc., remboursable, 1,505 %, 20 septembre 2027	2 153	2 041	0,08 %
1 530	Cinemark USA Inc., emprunt à terme, 31 mai 2030	2 047	2 031	0,08 %
1 750	Embeta Corporation, remboursable, 6,750 %, 15 février 2030	2 047	2 020	0,08 %
1 500	BAT International Finance PLC, remboursable, 4,448 %, 16 mars 2028	1 923	1 957	0,08 %
1 444	Generac Holdings Inc., 11 décembre 2026	1 885	1 917	0,08 %
2 000	Dream Industrial Real Estate Investment Trust, série A, remboursable, 1,662 %, 22 décembre 2025	2 000	1 883	0,07 %
1 439	Canadian Natural Resources Limited, remboursable, 3,900 %, 1 ^{er} février 2025	1 920	1 878	0,07 %
1 500	McKesson Corporation, remboursable, 0,900 %, 3 décembre 2025	1 947	1 844	0,07 %
1 398	GN Bondco LLC, 9,500 %, 15 octobre 2031	1 803	1 811	0,07 %
1 740	Fairfax Financial Holdings Limited, remboursable, 4,230 %, 14 juin 2029	1 765	1 701	0,07 %
1 700	Intact Corporation Financière, remboursable, 3,691 %, 24 mars 2025	1 774	1 676	0,07 %
1 500	Wolverine World Wide Inc., remboursable, 4,000 %, 15 août 2029	1 514	1 563	0,06 %
1 040	Fidelity National Information Services Inc., 4,500 %, 15 juillet 2025	1 366	1 365	0,05 %
1 016	DRI Healthcare Trust, série B, 7,040 %, 27 décembre 2027	1 131	1 266	0,05 %
1 162	Fairfax Financial Holdings Limited, 4,950 %, 3 mars 2025	1 274	1 163	0,05 %
1 177	TELUS Corporation, remboursable, 3,750 %, 10 mars 2026	1 271	1 159	0,05 %
1 000	Advance Auto Parts Inc., remboursable, 1,750 %, 1 ^{er} octobre 2027	1 326	1 139	0,05 %
1 250	Pembina Pipeline Corporation, taux variable, remboursable, 4,800 %, 25 janvier 2081	1 250	1 058	0,04 %
1 050	Fairfax Financial Holdings Limited, remboursable, 4,700 %, 16 décembre 2026	1 118	1 051	0,04 %
1 000	Cae Inc., remboursable, 5,541 %, 12 juin 2028	1 000	1 030	0,04 %
1 035	Bell Canada, remboursable, 3,550 %, 2 mars 2026	1 104	1 016	0,04 %
1 100	Reliance Limited Partnership, remboursable, 2,680 %, 1 ^{er} décembre 2027	1 100	1 010	0,04 %
1 000	Brookfield Corporation, remboursable, 4,820 %, 28 janvier 2026	1 033	1 002	0,04 %
1 000	Fiducie de placement immobilier Propriétés de Choix, série K, remboursable, 3,556 %, 9 septembre 2024	998	988	0,04 %
1 000	Fiducie de placement immobilier Propriétés de Choix, série Q, remboursable, 2,456 %, 30 novembre 2026	934	943	0,04 %
1 000	Bruce Power Limited Partnership, série 21-1, remboursable, 2,680 %, 21 décembre 2028	1 000	926	0,04 %
1 000	Sienna Senior Living Inc., série C, remboursable, 2,820 %, 31 mars 2027	999	924	0,04 %
750	The Scotts Miracle-Gro Company, remboursable, 4,375 %, 1 ^{er} février 2032	749	843	0,03 %
800	Brookfield Asset Management Inc., remboursable, 5,040 %, 8 mars 2024	798	799	0,03 %
750	Bell MTS Inc., remboursable, 4,000 %, 27 mai 2024	812	746	0,03 %
760	Nestle Holdings Inc., remboursable, 2,192 %, 26 janvier 2029	760	702	0,03 %
700	Wells Fargo & Company, remboursable, 3,184 %, 8 février 2024	724	698	0,03 %
750	Gibson Energy Inc., taux variable, série 20-A, remboursable, 5,250 %, 22 décembre 2080	750	643	0,03 %
750	Granite REIT Holdings Limited Partnership, remboursable, 2,378 %, 18 décembre 2030	750	638	0,03 %
640	Dream Industrial Real Estate Investment Trust, remboursable, 2,539 %, 7 décembre 2026	640	599	0,02 %
640	Ventas Canada Finance Limited, remboursable, 2,450 %, 4 janvier 2027	639	596	0,02 %
425	Owens-Brockway Glass Container Inc., remboursable, 6,625 %, 13 mai 2027	534	564	0,02 %
427	Enbridge Inc., remboursable, 1,600 %, 4 octobre 2026	530	519	0,02 %
401	North American Construction Group Limited, convertible, remboursable, 5,500 %, 30 juin 2028	401	495	0,02 %
500	DISH Network Corporation, convertible, 15 décembre 2025	650	414	0,02 %
400	Wells Fargo & Company, 3,874 %, 21 mai 2025	398	393	0,02 %
400	Gibson Energy Inc., remboursable, 2,850 %, 14 juillet 2027	400	376	0,01 %
236	Cinemark USA Inc., remboursable, 8,750 %, 1 ^{er} mai 2025	322	315	0,01 %
150	Bell Canada, remboursable, 2,900 %, 12 août 2026	145	145	0,01 %
		558 776	556 171	22,26 %

Portefeuille canadien de fonds de revenu et de croissance EdgePoint

Tableau du portefeuille de placements
(en milliers, sauf les nombres d'actions ou de parts) (suite)
Au 31 décembre 2023

Nombre d'actions ou de parts	Titre	Coût moyen	Juste valeur	Pourcentage de l'actif net
	<i>Obligations gouvernementales</i>			
3 650	Gouvernement du Canada, 2,750 %, 1 ^{er} août 2024	3 605	3 607	0,14 %
3 275	Gouvernement du Canada, 0,250 %, 1 ^{er} mars 2026	2 926	3 048	0,12 %
3 075	Gouvernement du Canada, 1,250 %, 1 ^{er} mars 2027	2 790	2 880	0,11 %
		<u>9 321</u>	<u>9 535</u>	<u>0,37 %</u>
	Total des titres à revenu fixe	568 097 \$	565 706 \$	22,63 %
	Options (note 10)	1 562	350	0,01 %
	Ajustement pour tenir compte des coûts d'opérations	(1 788)		
	Total des placements	1 715 808 \$	2 097 168 \$	83,90 %
	Contrats de change à terme (note 9)		10 136 \$	0,40 %
	Autres actifs moins les passifs		392 155 \$	15,70 %
	Actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables		2 499 459 \$	100,00 %

1. Le Fonds

Portefeuille canadien de fonds de revenu et de croissance EdgePoint (le « Fonds ») est une fiducie de fonds communs de placement à capital variable créée le 10 novembre 2008 aux termes d'une déclaration de fiducie en vertu des lois de la province de l'Ontario. Gestion de patrimoine EdgePoint inc. (« EdgePoint ») est le gestionnaire du Fonds (le « gestionnaire ») et en est le fiduciaire. Groupe de placements EdgePoint inc. est le conseiller en valeurs du Fonds. Le Fonds a commencé ses activités le 17 novembre 2008 en lançant quatre séries de parts, soit les séries A, B, F et I. Le 3 août 2010, il a commencé à offrir des parts de série A(N), de série B(N) et de série F(N). Le 1^{er} janvier 2019, le Fonds a interrompu la souscription de nouvelles parts de série B et de série B(N). Le 2 novembre 2021, le Fonds a commencé à offrir des parts de série AT4, de série A(N)T4, de série FT4 et de série F(N)T4.

Le siège social du gestionnaire est situé au 150, rue Bloor Ouest, bureau 500, Toronto (Ontario) M5S 2X9, Canada.

Le Fonds a pour objectif de placement de fournir une combinaison de plus-value à long terme du capital et de revenu en investissant principalement dans des titres de participation et des titres à revenu fixe canadiens. L'équipe de gestion du portefeuille investit dans des sociétés qui ont, selon elle, de fortes positions concurrentielles et des perspectives de croissance à long terme et qui sont dirigées par des équipes de gestion compétentes. L'équipe de gestion du portefeuille s'efforce d'acquérir des participations dans ces sociétés à des prix inférieurs à son évaluation de la juste valeur de chaque société.

Le capital autorisé du Fonds consiste en un nombre illimité de parts et de séries sans valeur nominale. Le nombre de parts de chaque série en circulation est présenté à l'état de la situation financière. Les parts de série A et de série AT4 sont offertes aux épargnants individuels. Les parts de série F et de série FT4 sont destinées à tous les épargnants qui participent à des programmes de services à la commission par l'intermédiaire d'un courtier en valeurs mobilières ayant conclu une entente avec EdgePoint. Les parts de série A(N), de série A(N)T4, de série F(N) et de série F(N)T4 ont les mêmes caractéristiques, sauf qu'elles ne sont offertes qu'aux épargnants qui résident dans des provinces qui n'ont pas harmonisé leur taxe de vente provinciale avec la taxe sur les produits et services fédérale. Les parts de la série I sont réservées aux épargnants dont les placements dépassent un certain seuil et qui ont signé une entente de souscription visant la série I avec EdgePoint.

2. Base d'établissement

a) Déclaration de conformité

Les présents états financiers du Fonds ont été préparés conformément aux normes IFRS de comptabilité.

La publication de ces états financiers a été autorisée par le gestionnaire le 19 mars 2024.

b) Base d'évaluation

Les états financiers ont été établis au coût historique, sauf en ce qui concerne les placements et les dérivés, qui ont été évalués à la juste valeur.

c) Monnaie fonctionnelle et monnaie de présentation

Ces états financiers sont présentés en dollars canadiens, soit la monnaie fonctionnelle du Fonds.

d) Utilisation d'estimations et recours au jugement

L'établissement d'états financiers conformes aux IFRS exige que le gestionnaire ait recours à son jugement, fasse des estimations et pose des hypothèses qui influent sur l'application des méthodes comptables ainsi que sur la valeur comptable des actifs, des passifs, des produits et des charges. Les résultats réels pourraient différer de ces estimations.

Les estimations et les hypothèses sous-jacentes sont passées en revue régulièrement. Toute révision des estimations est constatée dans la période au cours de laquelle les estimations sont révisées ainsi que dans les périodes futures touchées par ces révisions.

Le Fonds peut détenir des instruments financiers qui ne sont pas cotés sur des marchés actifs, notamment des dérivés. L'établissement de la juste valeur de ces instruments représente l'aspect de la préparation des états financiers qui comporte les estimations et les hypothèses les plus importantes de la part du Fonds. Se reporter à la note 7 pour plus de renseignements sur l'évaluation de la juste valeur dans les états financiers du Fonds.

e) Changements de méthodes comptables

Le Fonds a adopté *Informations à fournir sur les méthodes comptables (modifications de l'IAS 1 et de l'énoncé de pratiques en IFRS 2)* à compter du 1^{er} janvier 2023. Bien que les modifications n'aient entraîné aucun changement aux méthodes comptables elles-mêmes, elles ont eu une incidence sur les informations sur les méthodes comptables présentées dans les états financiers.

Les modifications exigent la présentation d'informations sur les méthodes comptables « significatives » plutôt que sur les « principales » méthodes comptables. Les modifications fournissent des lignes directrices sur les modalités d'application de la notion de caractère significatif aux informations à fournir sur les méthodes comptables, pour aider les entités à fournir des informations utiles et propres à l'entité sur les méthodes comptables, dont les utilisateurs ont besoin pour comprendre d'autres informations contenues dans les états financiers.

2. Base d'établissement (suite)

Le gestionnaire a examiné les méthodes comptables présentées à la note 3 afin de confirmer que les méthodes présentées sont conformes aux modifications.

3. Informations significatives sur les méthodes comptables

Les méthodes comptables décrites ci-après ont été appliquées de manière constante à toutes les périodes présentées dans ces états financiers. Les méthodes comptables du Fonds utilisées pour l'évaluation de la juste valeur des placements et des dérivés sont identiques aux méthodes utilisées pour évaluer la valeur liquidative aux fins des transactions avec les porteurs de parts.

a) Instruments financiers

Les instruments financiers comprennent des actifs financiers, la trésorerie et les autres débiteurs et créditeurs. Le Fonds classe et évalue les instruments financiers conformément aux dispositions de l'IFRS 9, *Instruments financiers*. Au moment de la comptabilisation initiale, les actifs financiers et les passifs financiers sont classés à la juste valeur par le biais du résultat net, à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global ou au coût amorti selon l'évaluation que fait le gestionnaire du modèle économique au sein duquel l'actif financier est géré et des caractéristiques des flux de trésorerie contractuels de l'actif financier.

La juste valeur s'entend du prix qui serait reçu pour la vente d'un actif ou payé pour le transfert d'un passif lors d'une transaction normale entre des intervenants du marché à la date d'évaluation. La juste valeur des actifs financiers et des passifs financiers négociés sur des marchés actifs (comme les dérivés et titres négociables cotés) est fondée sur le cours de clôture des marchés à la date de présentation de l'information financière. Le Fonds utilise le dernier cours pour les actifs financiers et les passifs financiers lorsque ce cours s'inscrit dans l'écart acheteur-vendeur du jour. Lorsque le dernier cours ne s'inscrit pas dans l'écart acheteur-vendeur, le gestionnaire détermine le point de l'écart acheteur-vendeur qui est le plus représentatif de la juste valeur compte tenu des faits et circonstances en cause. La politique du Fonds consiste à comptabiliser les transferts d'un niveau à l'autre de la hiérarchie de la juste valeur à la date de l'événement ou du changement de circonstances à l'origine du transfert.

La juste valeur des actifs financiers et des passifs financiers qui ne sont pas négociés sur un marché actif, y compris les instruments dérivés, est déterminée au moyen des techniques d'évaluation. Les techniques d'évaluation comprennent l'utilisation de transactions récentes comparables dans des conditions de concurrence normale, la référence à la juste valeur d'autres instruments essentiellement identiques,

l'analyse des flux de trésorerie actualisés et d'autres techniques couramment utilisées par les intervenants du marché et fondées au maximum sur des données de marché observables. Si, selon le gestionnaire, la valeur de l'actif financier ou du passif financier est inexacte, inaccessible ou n'est pas fiable, elle est estimée selon la plus récente information présentée d'un actif financier ou d'un passif financier similaire.

Au moment de la comptabilisation initiale, les instruments financiers classés à la juste valeur par le biais du résultat net sont comptabilisés initialement à la juste valeur à la date de la transaction. Les autres actifs et passifs financiers sont comptabilisés à la juste valeur à la date à laquelle ils ont été générés. Tous les actifs et passifs financiers sont comptabilisés dans les états de la situation financière lorsque le Fonds devient partie aux dispositions contractuelles de l'instrument. Les instruments financiers sont décomptabilisés lorsque le droit de percevoir les flux de trésorerie liés à l'instrument a expiré ou que le Fonds a transféré la quasi-totalité des risques et avantages inhérents à la propriété.

Les instruments financiers classés comme étant à la juste valeur par le biais du résultat net sont par la suite évalués à la juste valeur chaque période de présentation, les variations de la juste valeur étant comptabilisées dans les états du résultat global. Le coût des placements est fondé sur le coût moyen pondéré des placements et ne tient pas compte des commissions et autres coûts d'opérations liés au portefeuille, qui sont présentés séparément dans les états du résultat global. Les profits et les pertes réalisés à la cession d'un placement, y compris les profits et les pertes de change sur ces placements, sont déterminés à partir du coût des placements. Les profits et les pertes découlant de variations de la juste valeur des placements sont pris en compte dans les états du résultat global de la période au cours de laquelle ils surviennent. Les placements du Fonds et les actifs et passifs financiers dérivés sont classés comme étant à la juste valeur par le biais du résultat net.

Les actifs financiers au coût amorti sont initialement comptabilisés à leur juste valeur majorée des coûts d'opérations directement attribuables, le cas échéant. Après la comptabilisation initiale, les actifs financiers au coût amorti sont évalués au coût amorti selon la méthode du taux d'intérêt effectif, diminué des pertes de valeur. Le Fonds classe à titre d'actifs financiers au coût amorti la trésorerie et les équivalents de trésorerie, les montants à recevoir pour les parts souscrites, les intérêts et autres débiteurs, les montants à recevoir pour les titres vendus et les dividendes à recevoir. La trésorerie et les équivalents de trésorerie comprennent des dépôts et des billets à court terme ayant des échéances de moins de 90 jours.

3. Informations significatives sur les méthodes comptables (suite)

Les autres passifs financiers au coût amorti sont initialement comptabilisés à la juste valeur à la date à laquelle ils ont été générés, déduction faite des coûts d'opérations, et sont par la suite évalués au coût amorti selon la méthode du taux d'intérêt effectif. Le Fonds décomptabilise les passifs financiers lorsque leurs obligations contractuelles sont acquittées, sont annulées ou qu'elles arrivent à expiration. Les passifs financiers au coût amorti du Fonds sont constitués des montants à payer pour les parts rachetées et des montants à payer pour les titres achetés. En raison de la nature à court terme de ces passifs financiers, leur valeur comptable se rapproche de leur juste valeur.

Les coûts d'opérations inclus dans la valeur comptable initiale des instruments financiers à la juste valeur par le biais du résultat net sont comptabilisés en charges à mesure qu'ils sont engagés.

Les actifs financiers et les passifs financiers sont compensés et le solde net est présenté dans les états de la situation financière, si et seulement si le Fonds a un droit juridiquement exécutoire de compenser les montants comptabilisés et s'il a l'intention soit de régler le montant net, soit de réaliser l'actif et de régler le passif simultanément.

b) Parts rachetables

Le Fonds classe les instruments financiers émis à titre de passifs financiers ou d'instruments de capitaux propres selon la nature des modalités contractuelles des instruments. Le Fonds compte plusieurs catégories de parts rachetables qui n'ont pas de caractéristiques identiques et, par conséquent, ne répondent pas à la définition de titre de capitaux propres en vertu de l'IAS 32, *Instruments financiers*. Les parts rachetables, qui sont classées à titre de passifs financiers et évaluées au montant du rachat, donnent aux épargnants le droit d'exiger le rachat contre une somme au comptant, sous réserve des liquidités disponibles, à un prix par part déterminé selon les politiques d'évaluation du Fonds à la date de rachat.

c) Monnaie étrangère

Les souscriptions et rachats du Fonds sont libellés en dollars canadiens, le dollar canadien constituant la monnaie fonctionnelle et la monnaie de présentation du Fonds. Les placements libellés en monnaies étrangères et autres actifs et passifs libellés en monnaies étrangères sont convertis en dollars canadiens au taux de change en vigueur à chaque date d'évaluation. Les achats et les ventes de placements ainsi que les produits et les charges libellés en monnaies étrangères sont convertis en dollars canadiens au taux de change en vigueur à la date de la transaction. Les profits et les pertes de change liés à la trésorerie et aux autres actifs et passifs financiers sont présentés à titre de « Profit

(perte) de change sur la trésorerie et les autres actifs nets » et ceux liés aux placements et aux dérivés sont présentés comme « Profit net réalisé (perte nette réalisée) sur les placements » et comme « Variation du profit latent (de la perte latente) sur les placements et les dérivés » dans les *états du résultat global*.

d) Comptabilisation des produits

Les produits d'intérêts aux fins des distributions tirés des placements à revenu fixe et à court terme représentent le taux d'intérêt nominal reçu par le Fonds et sont comptabilisés selon la méthode de la comptabilité d'engagement. Le Fonds n'utilise pas la méthode du taux d'intérêt effectif pour amortir les primes payées ou les escomptes reçus à l'achat de titres à revenu fixe. Les dividendes reçus sont comptabilisés à la date à laquelle le droit à percevoir le paiement est établi, soit habituellement, dans le cas de titres cotés, la date ex-dividende. Les opérations de portefeuille sont comptabilisées à la date de l'opération. Les profits et les pertes réalisés à la vente de placements sont déterminés selon la méthode du coût moyen des placements respectifs. Les produits tirés du programme de prêt de titres sont comptabilisés déduction faite des commissions des agents et ils figurent dans le poste « Produits tirés du prêt de titres » des états du résultat global.

e) Augmentation (diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables, par part

L'augmentation (la diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables, par part, dans les états du résultat global représente l'augmentation (la diminution) nette de l'actif net découlant des opérations sur chacune des séries, divisée par le nombre moyen pondéré de parts en circulation de chaque série pour la période.

f) Impôts

Le Fonds répond à la définition de fonds communs de placement en vertu de la *Loi de l'impôt sur le revenu (Canada)*. La totalité du résultat net du Fonds à des fins fiscales et une part suffisante des gains en capital nets réalisés au cours de toute période doivent être distribués aux porteurs de parts de manière à ce que le Fonds n'ait aucun impôt à payer. Le Fonds ne comptabilise donc pas d'impôts sur le résultat. Étant donné que le Fonds ne comptabilise pas d'impôts sur le résultat, l'économie d'impôts liée aux pertes en capital et autres qu'en capital n'a pas été présentée à titre d'actif d'impôt différé dans l'état de la situation financière.

Le Fonds est actuellement assujéti à des retenues d'impôt sur les revenus de placement et les gains en capital dans certains pays étrangers. Ces revenus et ces gains en capital sont comptabilisés au montant brut, et les retenues d'impôt s'y rattachant sont présentées à titre de charge distincte dans les états du résultat global.

3. Informations significatives sur les méthodes comptables (suite)

- g) Nouvelles normes et interprétations n'ayant pas encore été adoptées

Un certain nombre de nouvelles normes et de normes et interprétations modifiées ne s'appliquent pas encore à la période close le 31 décembre 2023, et n'ont pas été appliquées aux fins de l'établissement des présents états financiers. Aucune de ces normes n'aura d'incidence significative sur les états financiers du Fonds.

4. Opérations entre parties liées

- a) Frais de gestion

EdgePoint, le gestionnaire, nomme le conseiller en valeurs du Fonds et fournit des services-conseils en placement et des services de gestion de portefeuille ainsi que des services de placement et d'administration au Fonds ou en surveille la prestation. Ces services comprennent la sélection, l'analyse et le suivi des placements, y compris des déplacements pour les visites dans les sièges sociaux; les autres frais liés à la diligence raisonnable; la constitution de portefeuille et la gestion des risques; l'analyse, la sélection et le suivi des maisons de courtage; les compétences en négociation, et ils pourraient aussi inclure des services de financement liés aux commissions de courtage et aux commissions de suivi pour le placement du Fonds. Tous les frais indirects et les charges d'exploitation engagés par le conseiller en valeurs du Fonds ou par le gestionnaire pour la prestation de ces services, mais qui ne sont pas liés aux activités quotidiennes du Fonds, sont également inclus dans les frais de gestion. En contrepartie de ces services, EdgePoint reçoit des frais de gestion mensuels calculés en fonction de l'actif net moyen quotidien de chaque série. Les frais de gestion varient selon les séries de parts, comme il est indiqué dans le tableau ci-après. Le Fonds verse à EdgePoint un seul montant englobant tous les frais de gestion. Le conseiller en valeurs du Fonds est rémunéré pour ses services à même les frais de gestion sans autres frais pour le Fonds. Le total des frais de gestion pour l'exercice clos le 31 décembre 2023 s'est élevé à 27,5 millions de dollars (31 décembre 2022 : 23,7 millions de dollars). Aucuns frais engagés n'étaient dus au gestionnaire aux 31 décembre 2023 et 2022. Les frais de gestion pour les parts de série I sont négociés et payés directement par l'épargnant, plutôt que par le Fonds.

Série A et série AT4	1,70 %
Série A(N) et série A(N)T4	1,70 %
Série F et série FT4	0,70 %
Série F(N) et série F(N)T4	0,70 %

- b) Charges d'exploitation

En plus des frais de gestion, le Fonds est responsable de payer tous les frais se rapportant à ses activités. Ces charges d'exploitation peuvent notamment comprendre les impôts, les frais de comptabilité, les honoraires d'audit, les frais juridiques, les coûts relatifs au comité d'examen indépendant du Fonds, les honoraires du fiduciaire, les droits de garde, les coûts d'opérations de portefeuille, les frais d'administration, les frais de la prestation de services aux épargnants ainsi que les frais liés aux rapports et aux prospectus, et les charges d'exploitation générales qui pourraient comprendre les salaires, les frais indirects et autres coûts répartis liés aux activités du Fonds engagés par le gestionnaire. Pour l'exercice clos le 31 décembre 2023, les coûts répartis ont totalisé 0,4 million de dollars (31 décembre 2022 : 0,3 million de dollars). Chaque série est responsable de payer les charges d'exploitation qui peuvent lui être imputées. Mis à part les intérêts, les frais bancaires, les coûts d'opérations et les retenues d'impôt, lesquels sont payés ou à payer directement par le Fonds, le gestionnaire engage ces frais pour le compte du Fonds, lequel le rembourse par la suite. Les charges d'exploitation communes du Fonds sont réparties entre les séries en fonction du nombre moyen de porteurs de parts ou de l'actif net moyen quotidien de chaque série, selon les charges d'exploitation. Toutes les charges d'exploitation des parts de série I sont prises en charge par EdgePoint.

- c) Renonciation

EdgePoint peut, à son gré, renoncer à des frais de gestion ou prendre en charge certaines charges du Fonds. Les frais pris en charge, s'il y a lieu, sont présentés dans les états du résultat global. Le gestionnaire peut mettre fin à ces renoncations et prises en charge en tout temps.

- d) Remises sur frais de gestion

EdgePoint peut, de temps à autre, réduire les frais de gestion effectifs payables par certains porteurs de parts en diminuant les frais de gestion imputés au Fonds et en demandant à celui-ci de verser aux porteurs de parts des distributions équivalant aux réductions des frais de gestion. Les remises sur frais de gestion sont réinvesties d'office en parts additionnelles du Fonds et elles sont présentées dans les états du résultat global.

5. Impôts sur le résultat

En vertu de la *Loi de l'impôt sur le revenu* (Canada), le Fonds est considéré comme un fonds commun de placement et, conséquemment, n'est pas assujéti à l'impôt sur le résultat sur la tranche du revenu net, y compris les profits nets réalisés, qui est versée ou à verser aux porteurs de parts. Ce revenu ainsi distribué constituera un revenu imposable pour les porteurs de parts.

5. Impôts sur le résultat (suite)

Les écarts temporaires entre la valeur comptable des actifs et des passifs à des fins comptables et fiscales entraînent des actifs et des passifs d'impôt différé. L'écart temporaire le plus important est celui entre la juste valeur inscrite du portefeuille de placements du Fonds et son prix de base ajusté aux fins fiscales. Puisque la politique de distribution du Fonds consiste à distribuer tous les gains en capital nets réalisés, aucun passif d'impôt différé relatif aux gains en capital latents et aucun actif d'impôt différé relatif aux pertes en capital latentes ne sera réalisé par le Fonds et, par conséquent, ne sera comptabilisé par celui-ci. Les pertes en capital réalisées non utilisées représentent les actifs d'impôt différé du Fonds; toutefois, en raison de l'incertitude liée à leur réalisation qui donnerait lieu à la compensation de futurs gains en capital, aucun avantage fiscal net n'est comptabilisé par le Fonds.

À la fin des années d'imposition les plus récentes, les 15 décembre 2023 et 2022, le Fonds avait des pertes en capital de néant et des pertes autres qu'en capital de néant.

Une perte réalisée par le Fonds au moment de la disposition d'immobilisations sera considérée comme une perte suspendue si le Fonds acquiert, dans les 30 jours précédant ou suivant la vente, un bien de remplacement qui est identique à celui qui a été vendu ou qui est le même, et que le Fonds est encore propriétaire du bien de remplacement 30 jours après la disposition originale. Si une perte est suspendue, le Fonds ne peut déduire la perte des gains en capital du Fonds avant que le bien de remplacement ait été vendu sans être acquis de nouveau dans les 30 jours précédant ou 30 jours suivant la vente. À la fin de l'année d'imposition la plus récente, le 15 décembre 2023, le Fonds avait des pertes suspendues de 4,1 millions de dollars (15 décembre 2022 : 4,0 millions de dollars).

6. Commissions de courtage et rabais de courtage sur titres gérés

Les commissions versées aux courtiers relativement aux opérations de portefeuille sont incluses dans les états du résultat global du Fonds. Les activités de courtage sont réparties de bonne foi entre les courtiers en fonction du courtier qui peut obtenir les meilleurs résultats pour le Fonds par rapport aux services d'exécution des ordres et aux services de recherche fournis. Sous réserve de ces critères, EdgePoint peut attribuer les activités aux courtiers qui, en plus de l'exécution des opérations, fournissent des services de recherche, de statistique ou d'autres services similaires, dans le domaine des placements, ou paient pour ceux-ci. La valeur vérifiable des « rabais de courtage sur titres gérés » reçue en pourcentage des commissions de courtage payées au cours des exercices clos les 31 décembre 2023 et 2022 est présentée ci-après.

	2023	2022
Relations au titre des rabais de courtage sur titres gérés	11	3
Pourcentage du total des coûts d'opérations	7 %	6 %

D'autres services de recherche exclusifs sont offerts sous forme de « forfait » en même temps que l'exécution de transactions. Pour cette raison, EdgePoint ne peut pas raisonnablement déterminer la valeur de ces services de recherche en placement.

7. Évaluation de la juste valeur

Les placements et les instruments financiers dérivés du Fonds sont comptabilisés à la juste valeur. Selon le gestionnaire, la juste valeur des instruments financiers autres que les placements, des instruments financiers dérivés et de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables se rapproche de leur valeur comptable, étant donné leur nature à court terme.

Les IFRS établissent une hiérarchie des justes valeurs qui établit l'ordre de priorité des données des techniques d'évaluation utilisées pour évaluer la juste valeur. Cette hiérarchie place au plus haut niveau les cours non ajustés sur des marchés actifs pour des actifs ou des passifs identiques (données d'entrée de niveau 1), et au niveau le plus bas les données d'entrée non observables (données d'entrée de niveau 3). Les trois niveaux de la hiérarchie des justes valeurs se présentent comme suit :

- Niveau 1 – des prix (non ajustés) cotés sur des marchés actifs pour des actifs ou des passifs identiques et auxquels le Fonds peut avoir accès à la date d'évaluation;
- Niveau 2 – des données autres que les prix cotés visés au niveau 1, qui sont observables pour l'actif ou le passif concerné, soit directement (à savoir des prix) ou indirectement (à savoir des données dérivées de prix);
- Niveau 3 – des données relatives à l'actif ou au passif qui ne sont pas basées sur des données observables de marché (données non observables).

Si des données de niveaux différents sont utilisées pour évaluer la juste valeur d'un actif ou d'un passif, l'évaluation est classée au niveau le plus bas des données importantes pour l'évaluation de la juste valeur.

Des changements à la méthode d'évaluation pourraient donner lieu à la modification du niveau attribué à un placement.

7. Évaluation de la juste valeur (suite)

a) Actions

Les positions en actions du Fonds sont classées au niveau 1 lorsque le titre est négocié activement et qu'un prix fiable est observable. Certaines actions du Fonds ne sont pas négociées fréquemment, si bien qu'aucun prix observable n'est disponible. Dans ces cas, la juste valeur est déterminée au moyen de données de marché observables et la juste valeur est classée au niveau 2, à moins que la détermination de la juste valeur fasse intervenir des données non observables importantes, auquel cas l'évaluation est classée au niveau 3. Le Fonds détient trois placements privés dans des actions qui ont été classés au niveau 3 (31 décembre 2022 : trois placements). La juste valeur de ces placements a été établie à l'aide du cours présenté dans la plus récente notice d'offre de ces titres ou de la transaction secondaire la plus récente de titres identiques.

b) Titres à revenu fixe

Les titres à revenu fixe comprennent principalement des obligations de sociétés, qui sont évaluées d'après les prix cotés obtenus de courtiers ou de services d'évaluation utilisant les cotes provenant de courtiers, les opérations déclarées ou les estimations issues de leurs modèles internes d'évaluation des prix. Les sources de prix utilisent des données observables comme la courbe des taux d'intérêt, les écarts de crédit et la volatilité du crédit. Comme les données importantes aux fins de l'évaluation sont généralement observables, les titres à revenu fixe et les placements à court terme du Fonds ont été classés au niveau 2. Le Fonds détient deux titres à revenu fixe qui ont été classés au niveau 3 en raison du manque de données observables pour l'évaluation (31 décembre 2022 : deux titres). La juste valeur de ces placements a été établie selon les prix cotés les plus récents obtenus de courtiers.

c) Actifs et passifs dérivés

Les actifs et les passifs dérivés se composent de contrats de change à terme et d'un contrat d'options d'achat de titres. Les contrats de change à terme sont évalués principalement en fonction du montant notionnel du contrat, de la différence entre le taux contractuel et le taux à terme du marché pour la même monnaie ou le même indice, des taux d'intérêt et du rendement futur de l'action. Les contrats pour lesquels les écarts de crédit de la contrepartie sont observables et fiables, ou pour lesquels les données liées au crédit sont considérées comme n'étant pas importantes pour la juste valeur, sont classés au niveau 2. Les options sur actions sont évaluées principalement sur la base du nombre de contrats, de la différence entre le prix d'exercice et le taux à terme du marché pour l'action et l'indice sous-jacents, le taux d'intérêt, les dividendes et la volatilité de l'action et de l'indice sous-jacents. Le risque de

contrepartie est géré au moyen de l'utilisation de garanties et d'une annexe de soutien au crédit, lorsqu'elle est disponible.

La valeur comptable de l'actif net du Fonds attribuable aux parts rachetables se rapproche également de la juste valeur étant donné que les parts sont évaluées à la valeur de rachat. Ces instruments financiers sont classés au niveau 2 de la hiérarchie des justes valeurs puisque, même si leurs cours sont disponibles, il n'y a pas de marché actif pour ces instruments.

Le tableau qui suit illustre le classement des instruments financiers évalués à la juste valeur à la date de présentation de l'information financière selon le niveau de la hiérarchie qui inclut l'évaluation de la juste valeur. Les montants sont établis en fonction des valeurs comptabilisées dans l'état de la situation financière.

Actifs (passifs) à la juste valeur au 31 décembre 2023 (en milliers)				
	Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3	Total
Actions	1 523 486 \$	– \$	7 626 \$	1 531 112 \$
Titres à revenu fixe	–	548 777	16 929	565 706
Options	–	350	–	350
Contrats de change à terme	–	10 136	–	10 136
Total	1 523 486 \$	559 263 \$	24 555 \$	2 107 304 \$

Actifs (passifs) à la juste valeur au 31 décembre 2022 (en milliers)				
	Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3	Total
Actions	1 251 224 \$	– \$	6 608 \$	1 257 832 \$
Titres à revenu fixe	–	611 223	9 202	620 425
Options	–	411	–	411
Contrats de change à terme	–	940	–	940
Contrats de change à terme	–	(916)	–	(916)
Total	1 251 224 \$	611 658 \$	15 810 \$	1 878 692 \$

Au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2023, la variation nette de la valeur des instruments financiers classés comme étant à la juste valeur par le biais du résultat net a correspondu à un profit de 251,7 millions de dollars (31 décembre 2022 : profit de 20,5 millions de dollars).

Au cours des exercices clos les 31 décembre 2023 et 2022, aucun titre n'a été transféré entre les niveaux.

Les tableaux suivants présentent un rapprochement des évaluations à la juste valeur des instruments financiers classés au niveau 3 aux 31 décembre 2023 et 2022.

31 décembre 2023 (en milliers)	Actions	Titres à revenu fixe
Solde à l'ouverture de l'exercice	6 608 \$	9 202 \$
Placements acquis au cours de l'exercice	–	8 153
Profit réalisé (perte réalisée)	(1 845)	(931)
Variation du profit latent (de la perte latente) sur les placements	2 863	505
Solde à la clôture de l'exercice	7 626 \$	16 929 \$

7. Évaluation de la juste valeur (suite)

31 décembre 2022 (en milliers)	Actions	Titres à revenu fixe
Solde à l'ouverture de l'exercice	8 822 \$	10 122 \$
Placements cédés au cours de l'exercice	(4 196)	(364)
Profit réalisé (perte réalisée)	2 124	–
Variation du profit latent (de la perte latente) sur les placements	(142)	(556)
Solde à la clôture de l'exercice	6 608 \$	9 202 \$

La variation totale du profit latent (de la perte latente) sur les actifs de niveau 3 détenus au 31 décembre 2023 correspondait à un profit de 1,9 million de dollars (31 décembre 2022 : profit de 0,7 million de dollars).

L'utilisation d'autres hypothèses raisonnables pour évaluer ces actifs de niveau 3 ne produirait pas d'augmentation ou de diminution importante de la juste valeur aux 31 décembre 2023 et 2022.

8. Risques liés aux instruments financiers

Dans le cours normal de ses activités, le Fonds s'expose à divers risques financiers, dont le risque de marché (incluant le risque de cours, le risque de change et le risque de taux d'intérêt), le risque de crédit de la contrepartie et le risque de liquidité. La valeur des placements dans le portefeuille du Fonds peut varier sur une base quotidienne en raison des fluctuations des taux d'intérêt, des conditions du marché, de la conjoncture et de facteurs propres à certains titres détenus par le Fonds. Le niveau de risque dépend des objectifs de placement du Fonds et du type de titres dans lesquels l'actif est investi.

Gestion des risques

Le programme global de gestion des risques du Fonds vise à maximiser les rendements obtenus pour le niveau de risque global auquel le Fonds est exposé et à réduire au minimum les effets défavorables potentiels sur sa performance financière. Tous les placements comportent un risque de perte de capital. L'équipe de gestion du portefeuille adopte une approche prudente de gestion des risques et effectue des recherches approfondies pour chaque placement envisagé afin de bien saisir les risques de chaque société et de les évaluer par rapport au potentiel de rendement.

Le risque est aussi géré au moyen de la diversification du portefeuille de sociétés. L'équipe de gestion du portefeuille est d'avis qu'investir dans des sociétés qui ont des avantages concurrentiels permet une meilleure diversification que de se concentrer sur les répartitions sectorielles traditionnelles. Elle adopte une approche fondée sur le bon sens, qui consiste à évaluer la somme pouvant être perdue et la probabilité de la perdre. Bien que cette approche puisse sembler quelque peu simpliste, elle offre une vue essentielle des véritables risques de placement.

Le gestionnaire maintient une structure de gouvernance qui permet de suivre les activités de placement du Fonds et de

surveiller la conformité à la stratégie de placement établie du Fonds, aux directives internes et à la réglementation des valeurs mobilières. Le comité de la gouvernance et de la surveillance des placements du gestionnaire passe trimestriellement en revue les opérations au sein du portefeuille pour veiller à leur conformité aux règles applicables.

Facteurs de risque

a) Risque de marché

Les placements du Fonds sont exposés au risque de marché, qui est le risque que la juste valeur ou les flux de trésorerie futurs d'un instrument financier fluctuent en raison des variations des prix du marché. Plus loin figure une analyse de sensibilité qui montre l'effet qu'auraient eu, sur l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables, des changements raisonnablement possibles de la variable de risque pertinente à chaque date de présentation de l'information financière. Dans la pratique, les résultats réels peuvent différer et les écarts pourraient être significatifs.

i) Risque de cours

Le risque de cours découle principalement des incertitudes à propos des cours futurs des instruments détenus. Les fluctuations des cours du marché peuvent être occasionnées par des facteurs propres à un placement ou par des facteurs touchant l'ensemble des titres négociés sur un marché ou un segment de marché. Tous les placements du Fonds peuvent entraîner un risque de perte de capital. Le risque maximal découlant des instruments financiers est équivalent à leur juste valeur. Le Fonds est largement exposé au risque de cours découlant de ses placements dans des titres de capitaux propres. La politique du Fonds consiste à gérer le risque de cours par la diversification et la sélection de placements qui respectent les directives de placement énoncées dans l'acte de fiducie. Plus de 40 % de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables doit être investi dans des titres de capitaux propres. La politique du Fonds limite également la détention d'un titre de capitaux propres particulier à 10 % de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables.

Si les indices de référence pertinents avaient augmenté ou diminué de 5 % au 31 décembre 2023, toutes les autres variables restant constantes, l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables du Fonds aurait respectivement augmenté ou diminué d'environ 76,6 millions de dollars, soit 3,1 % du total de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables (31 décembre 2022 : 62,9 millions de dollars, soit 3,2 % du total de l'actif net). Dans la pratique, les résultats réels peuvent différer de cette analyse de sensibilité et les écarts pourraient être significatifs.

8. Risques liés aux instruments financiers (suite)

ii) Risque de change

Le risque de change survient lorsque les instruments financiers ne sont pas libellés en dollars canadiens, la monnaie de fonctionnement du Fonds. Le Fonds est exposé au risque que la valeur des titres libellés dans d'autres monnaies varie en raison des fluctuations des taux de change. Le Fonds peut conclure des contrats de change à terme pour réduire son exposition au risque de change.

Comme les placements du Fonds sont principalement libellés en dollars canadiens, le Fonds n'est pas assujéti à un risque de change important.

Le tableau ci-dessous indique dans quelles monnaies (à l'exception du dollar canadien) sont libellés les instruments financiers du Fonds qui l'exposent de manière importante à ce risque. Les données des clôtures de périodes sont en dollars canadiens et comprennent le montant notionnel des contrats de change à terme, s'il y a lieu.

31 décembre 2023					
Monnaie	Placements (en milliers de dollars)	Trésorerie (en milliers de dollars)	Contrats de change à terme (en milliers de dollars)	Total (en milliers de dollars)	% de l'actif net
Dollar américain	369 171	15 306	(307 162)	77 315	3,09 %
Livre sterling	19 954	–	–	19 954	0,80 %
Couronne suédoise	6 132	–	–	6 132	0,25 %
Euro	21 023	–	(17 155)	3 868	0,15 %
	416 280	15 306	(324 317)	107 269	4,29 %

31 décembre 2022					
Monnaie	Placements (en milliers de dollars)	Trésorerie (en milliers de dollars)	Contrats de change à terme (en milliers de dollars)	Total (en milliers de dollars)	% de l'actif net
Dollar américain	275 491	12 944	(238 657)	49 778	2,49 %
Livre sterling	27 645	–	–	27 645	1,38 %
Euro	35 717	–	(17 034)	18 683	0,94 %
Yen japonais	15 938	–	–	15 938	0,80 %
	354 791	12 944	(255 691)	112 044	5,61 %

Au 31 décembre 2023, si le dollar canadien s'était raffermi ou affaibli de 5 % par rapport à toutes les devises, toutes les autres variables demeurant constantes, l'actif net du Fonds aurait diminué ou augmenté respectivement d'environ 5,4 millions de dollars ou 0,2 % du total de l'actif net (31 décembre 2022 : 5,6 millions de dollars, soit 0,3 % du total de l'actif net). Dans la pratique, les résultats réels pourraient ne pas correspondre à ceux figurant dans cette analyse de sensibilité et les écarts pourraient être significatifs.

iii) Risque de taux d'intérêt

Le risque de taux d'intérêt est le risque que la juste valeur ou les flux de trésorerie futurs d'un instrument financier fluctuent en raison des variations des taux d'intérêt du marché.

La majeure partie des actifs financiers du Fonds sont des actions, lesquelles ne portent pas intérêt. Le tableau suivant résume l'exposition du Fonds au risque de taux d'intérêt selon la durée résiduelle jusqu'à l'échéance.

31 décembre 2023		Titres à revenu fixe (en milliers)
Moins de 1 an		109 936 \$
De 1 à 3 ans		199 908
De 3 à 5 ans		165 499
Plus de 5 ans		90 363
		565 706 \$

31 décembre 2022		Titres à revenu fixe (en milliers)
Moins de 1 an		119 450 \$
De 1 à 3 ans		223 825
De 3 à 5 ans		173 145
Plus de 5 ans		104 005
		620 425 \$

Au 31 décembre 2023, si les taux d'intérêt en vigueur avaient augmenté ou diminué de 0,5 %, en présumant une variation équivalente de la courbe de rendement, toutes les autres variables demeurant constantes, l'actif net du Fonds aurait diminué ou augmenté, respectivement, d'environ 5,9 millions de dollars, soit 0,2 % du total de l'actif net (31 décembre 2022 : 6,0 millions de dollars, soit 0,3 % du total de l'actif net). La sensibilité du Fonds aux variations des taux d'intérêt a été établie en fonction de la durée moyenne pondérée modifiée de 2,12 ans selon les titres à revenu fixe détenus au sein du Fonds (31 décembre 2022 : 2,11 ans). Dans la pratique, les résultats réels pourraient ne pas correspondre à ceux figurant dans cette analyse de sensibilité et les écarts pourraient être significatifs.

b) Risque de crédit de la contrepartie

Le risque de crédit de la contrepartie est le risque qu'une contrepartie à un instrument financier ne s'acquitte pas d'un engagement ou d'une obligation qu'elle a contracté avec le Fonds.

Le principal risque de crédit pour le Fonds réside dans ses placements en titres de créance à revenu fixe. La juste valeur des titres de créance tient compte de la solvabilité de leur émetteur. Le risque de crédit maximal de ces placements correspondait à leur valeur comptable au 31 décembre 2023.

8. Risques liés aux instruments financiers (suite)

Aux 31 décembre 2023 et 2021, le Fonds détenait des placements dans des titres de créance ayant les notations de crédit suivantes :

31 décembre 2023	% de l'actif net	% des titres de créance
AAA	0,37	1,69
AA	1,40	6,14
A	2,22	9,81
BBB	9,38	41,50
BB	2,63	11,58
B	2,72	12,01
CCC	0,98	4,33
Non évalués	2,93	12,94
	22,63	100,00

31 décembre 2022	% de l'actif net	% des titres de créance
AAA	0,52	1,66
AA	1,98	6,30
A	2,10	6,66
BBB	13,25	42,14
BB	1,95	6,19
B	2,41	7,67
CCC	0,80	2,55
Non évalués	8,44	26,83
	31,45	100,00

Le Fonds est également exposé au risque de crédit lié à la négociation de titres cotés en bourse. Le Fonds limite la concentration de son risque de crédit en négociant avec un grand nombre de courtiers et de contreparties sur des bourses reconnues et de bonne réputation. Le risque de défaut est considéré comme très faible, puisque toutes les opérations sont réglées au moment de la livraison par l'intermédiaire de courtiers autorisés.

Le Fonds peut conclure des contrats de change visant l'achat ou la vente de monnaies afin de régler ses opérations de titres étrangers. Il s'agit de règlements au comptant à court terme exécutés avec des contreparties ayant une cote de solvabilité d'au moins « A ». L'exposition au risque de crédit par ces contrats est considérée comme très faible étant donné que peu d'entre eux ne sont pas réglés au même moment et que les opérations sont payées sur livraison.

c) Risque de liquidité

Le risque de liquidité est le risque que le Fonds éprouve des difficultés à honorer des engagements liés à des passifs financiers. À l'exception des passifs financiers qui découlent de ses activités normales de placement, le Fonds n'a aucun passif financier notable.

Les rachats quotidiens, contre trésorerie, de parts rachetables constituent la plus importante source d'exposition éventuelle au risque pour les passifs financiers du Fonds. Conformément aux règlements sur les valeurs mobilières, le Fonds doit investir au moins 90 % de son actif dans des placements liquides

(soit ceux qui sont négociés sur un marché actif et qu'il est facile de vendre). Le Fonds peut également emprunter jusqu'à concurrence de 5 % de la valeur de son actif net pour financer ses rachats. Aucun emprunt de ce type n'a eu lieu au cours de la période considérée.

Le Fonds peut investir dans des dérivés, des titres de créance et des titres de capitaux propres non cotés qui ne sont pas négociés sur un marché actif. En conséquence, il pourrait ne pas être en mesure de liquider rapidement ces placements à des montants se rapprochant de la juste valeur, ou de réagir à des événements spécifiques, comme une détérioration de la solvabilité d'un émetteur en particulier. Conformément à la politique du Fonds, le gestionnaire surveille la position de liquidité quotidiennement.

Les tableaux qui suivent présentent les passifs financiers du Fonds par catégories d'échéance, d'après la durée à courir jusqu'à la date d'échéance contractuelle. Les montants présentés dans les tableaux reflètent les flux de trésorerie contractuels non actualisés.

	À vue (en milliers de dollars)	< 6 mois (en milliers de dollars)	Total (en milliers de dollars)
31 décembre 2023			
À payer pour les parts rachetées	859	–	859
À payer pour les titres achetés	44	–	44

	À vue (en milliers de dollars)	< 6 mois (en milliers de dollars)	Total (en milliers de dollars)
31 décembre 2022			
À payer pour les parts rachetées	1 302	–	1 302
À payer pour les titres achetés	75	–	75
Contrats de change à terme	–	916	916

d) Gestion du risque lié aux capitaux propres

Les parts émises et en circulation sont considérées comme constituant les capitaux propres du Fonds. Le Fonds n'est pas assujéti à des exigences particulières en matière de capital en ce qui concerne la souscription et le rachat de parts, exception faite de certaines exigences minimales en matière de souscription. Les porteurs de parts ont le droit d'exiger le versement de la valeur liquidative par part du Fonds pour la totalité ou une partie des parts qu'ils détiennent par avis écrit au gestionnaire. L'avis écrit doit être reçu au plus tard à 16 h, heure de l'Est, le jour d'évaluation où les parts doivent être rachetées. Par ailleurs, l'avis doit être irrévocable et la signature doit être garantie par une banque à charte canadienne, une société de fiducie ou un courtier en placement reconnu par le gestionnaire. Les parts sont rachetables contre un montant de trésorerie égal à la quote-part correspondante de la valeur liquidative du Fonds.

9. Tableau des contrats de change à terme

31 décembre 2023					
Date de règlement	Monnaie à livrer (en milliers)	Monnaie à recevoir (en milliers)	Prix du contrat	Juste valeur (en milliers)	
31 janvier 2024	18 750 \$ US	25 609 \$ CA	1,3658	776	\$
7 février 2024	10 000 \$ US	13 564 \$ CA	1,3564	321	
14 février 2024	44 250 \$ US	60 233 \$ CA	1,3612	1 639	
20 février 2024	23 000 \$ US	31 457 \$ CA	1,3677	1 004	
26 février 2024	55 250 \$ US	76 346 \$ CA	1,3818	3 197	
4 mars 2024	33 000 \$ US	45 121 \$ CA	1,3673	1 434	
7 mars 2024	13 000 \$ US	17 898 \$ CA	1,3768	690	
19 mars 2024	22 000 \$ US	29 278 \$ CA	1,3308	159	
20 mars 2024	12 750 \$ US	17 428 \$ CA	1,3669	553	
26 mars 2024	11 700 EUR	17 518 \$ CA	1,4973	363	
Nombre total de contrats	10	Juste valeur nette		10 136	\$

10. Tableau des options

31 décembre 2023					
Options de vente	Date d'expiration	Prix d'exercice	Nombre de contrats	Coût moyen (en milliers)	Juste valeur (en milliers)
FNB SPDR S&P 500	6 janvier 2024	411,00	(3 515)	(159) \$	(9) \$
FNB SPDR S&P 500	6 janvier 2024	434,00	3 515	543	19
FNB SPDR S&P 500	17 février 2024	411,00	(2 799)	(582)	(156)
FNB SPDR S&P 500	17 février 2024	434,00	2 799	1 355	334
Achat USD/vente HKD	29 mars 2024	7,85	14 250 000	39	4
Achat USD/vente HKD	29 mars 2024	7,85	14 250 000	38	4
Vente USD/achat CAD	11 mai 2024	1,25	(2 200 000)	(16)	(2)
Vente USD/achat CAD	11 mai 2024	1,20	(2 200 000)	(5)	–
Vente USD/achat CAD	13 mai 2024	1,30	4 400 000	97	38
Vente USD/achat CAD	15 mai 2024	1,32	4 400 000	101	74
Vente USD/achat CAD	15 mai 2024	1,22	(2 200 000)	(4)	(1)
Vente USD/achat CAD	15 mai 2024	7,84	(2 200 000)	(16)	(6)
Achat USD/vente HKD	22 août 2024	7,80	24 475 500	85	21
Achat USD/vente HKD	22 août 2024	7,80	14 931 000	85	30
				1 561	350

11. Compensation d'actifs financiers et de passifs financiers

Dans le cours normal de ses activités, le Fonds peut conclure divers arrangements de compensation ou autres arrangements semblables qui ne respectent pas les critères de compensation dans les états de la situation financière, mais qui permettent, dans certaines circonstances, que les montants connexes soient compensés, par exemple dans les cas de faillites ou de résiliation des contrats. Le Fonds n'a pas effectué la compensation d'actifs financiers ou de passifs financiers dans l'état de la situation financière. Les informations présentées dans les tableaux ci-après comprennent les actifs financiers et les passifs financiers faisant l'objet d'une convention-cadre de compensation ayant force exécutoire ou d'un arrangement semblable portant sur des instruments financiers semblables.

Les conventions-cadres de l'ISDA ou les arrangements de compensation semblables ne satisfont pas aux critères de compensation dans l'état de la situation financière, puisqu'ils donnent lieu à un droit de compensation des montants comptabilisés qui n'est exécutoire que s'il survient un événement de défaut, d'insolvabilité ou de faillite du Fonds ou des contreparties. En outre, le Fonds et ses contreparties n'ont pas l'intention d'effectuer le règlement selon un montant net ni de réaliser les actifs et de régler les passifs simultanément.

Les garanties consenties à l'égard des opérations ci-dessous sont soumises aux modalités habituelles du secteur établies dans l'annexe de soutien au crédit de l'ISDA. Ainsi, la trésorerie donnée en garantie peut être donnée en nantissement ou vendue pendant la durée de l'opération, mais doit être rendue à l'échéance de l'opération. Selon les modalités, chaque contrepartie détient le droit de mettre fin aux opérations connexes advenant le défaut de la contrepartie de donner une garantie. La garantie en trésorerie donnée en nantissement par le Fonds figure dans le poste « Trésorerie et équivalents de trésorerie » de l'état de la situation financière.

31 décembre 2023 (en milliers de dollars)

Type d'instrument financier	Montants bruts des actifs et passifs financiers comptabilisés	Montants nets présentés dans l'état de la situation financière	Montants connexes non compensés dans l'état de la situation financière		Montant net
			Instruments financiers	Trésorerie donnée en nantissement	
Contrats de change à terme – actifs	10 136	10 136	–	–	10 136
Contrats de change à terme – passifs	–	–	–	–	–

11. Compensation d'actifs financiers et de passifs financiers (suite)

31 décembre 2022 (en milliers de dollars)					
Type d'instrument financier	Montants bruts des actifs et passifs financiers comptabilisés	Montants nets présentés dans l'état de la situation financière	Montants connexes non compensés dans l'état de la situation financière		Montant net
			Instruments financiers	Trésorerie donnée en nantissement	
Contrats de change à terme – actifs	940	940	(96)	–	844
Contrats de change à terme – passifs	(916)	(916)	96	820	–

12. Participations dans des filiales, des entreprises associées et des entités structurées non consolidées

Le Fonds peut investir dans une filiale, une entreprise associée ou une entité structurée non consolidée dans le cadre de sa stratégie de placement.

Pour déterminer si le Fonds contrôle une participation ou exerce une influence notable sur celle-ci, il apprécie les droits de vote, l'exposition à des rendements variables et sa capacité d'utiliser les droits de vote pour influencer sur ces rendements directement ou par l'entremise d'autres entités gérées par le gestionnaire. Lorsque le Fonds contrôle une participation, il est considéré comme une entité d'investissement selon l'IFRS 10, *États financiers consolidés*, et comptabilise donc cette participation à la juste valeur par le biais du résultat net. La fonction principale du Fonds est définie par ses objectifs de placement et le Fonds applique les stratégies de placement disponibles définies dans le prospectus du Fonds pour atteindre ces objectifs. Le Fonds évalue également le rendement des participations à la juste valeur. Les participations que le Fonds contrôle ou sur lesquelles il exerce une influence notable, directement ou indirectement par l'entremise du gestionnaire, sont classées respectivement comme des filiales et des entreprises associées.

Les participations du Fonds sont vulnérables au risque de cours en raison de l'incertitude qui entoure leurs valeurs futures. Le risque de perte maximal lié à ces participations correspond à la juste valeur totale de la participation à un moment donné. La juste valeur des participations est prise en compte dans les états de la situation financière.

Aux 31 décembre 2023 et 2022, le Fonds détenait des participations dans les filiales, entreprises associées et entités structurées non consolidées suivantes :

31 décembre 2023 et 2022	Domiciliation	Type	% de participation
Pulse Seismic Inc.	Canada	Entreprise associée	8,6 %
Optiva Inc.	Canada	Entreprise associée	8,3 %
Computer Modelling Group Ltd.	Canada	Entreprise associée	4,2 %

13. Prêts de titres

Le Fonds a établi un programme de prêts de titres avec son dépositaire. La valeur de marché globale de tous les titres prêtés par le Fonds ne peut être supérieure à 50 % des actifs du Fonds. Le Fonds recevra une garantie égale à au moins 102 % de la valeur des titres prêtés, laquelle est généralement composée de titres de créance fédéraux, provinciaux et souverains, ou de titres de créance émis et garantis par une institution financière, ou encore de papier commercial de sociétés, de titres convertibles et de trésorerie. Tous les titres donnés en garantie comportent une durée jusqu'à l'échéance de 365 jours ou moins ainsi qu'une notation désignée attribuée par une agence de notation désignée, et ils doivent être conformes aux exigences en matière de notation énoncées dans le *Règlement 81-102*.

La valeur de marché des titres prêtés et les garanties reçues s'établissaient comme suit aux 31 décembre 2023 et 2022.

	31 décembre 2023 (en milliers de dollars)	31 décembre 2022 (en milliers de dollars)
Titres prêtés	–	–
Garanties (autres qu'en trésorerie)	–	–

Le tableau ci-dessous présente un rapprochement du montant brut des produits tirés des opérations de prêt de titres du Fonds et des produits tirés du prêt de titres présentés dans les *états du résultat global*.

	31 décembre 2023 (en milliers de dollars)	31 décembre 2022 (en milliers de dollars)
Montant brut des produits tirés du prêt de titres	6	–
Commissions des agents – CIBC Mellon	(2)	–
Produits tirés du prêt de titres	4	–

Gestion de patrimoine EdgePoint inc.

150, rue Bloor ouest, bureau 500

Toronto (Ontario) M5S 2X9

Site Web : www.edgepointwealth.com

Courriel : info@edgepointwealth.com

Tél : 416-963-9353 ou sans frais : 1-866-757-7207
